



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 30 mars 2010

Concours des vins et des produits Le Lot-et-Garonne médaillé

La Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne organise depuis 2 ans, le Concours des Vins et des Produits de Lot-et-Garonne. Véritable carte de visite de notre terroir, le concours se déroulera vendredi 16 avril 10h00 à 12h00, à la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne.

Pourquoi ces concours ?

Dans un département qui ne compte pas moins de 70 productions agricoles, ces dernières méritaient bien d'être primées. Le Concours des Vins et des Produits de Lot-et-Garonne participe ainsi, à la notoriété et à la promotion du terroir agricole lot-et-garonnais. Voilà deux ans que nos professionnels viticoles ont émis l'idée de créer un Concours des Vins afin que les différents crus du département puissent être valorisés auprès des consommateurs mais aussi au niveau commercial.

Une réflexion globale a permis d'élargir la notion de Concours à d'autres spécialités.

2010 : vins, confitures et jus de pomme

Cette année, la Chambre d'Agriculture lance parallèlement aux deux autres concours (vins et confitures), le concours de Jus de Pomme. Les éditions suivantes pourront mettre en avant d'autres produits qui font la renommée de notre pays. Une centaine de participants font concourir leurs produits en toute neutralité et anonymat.

Un concours Officiel

Les concours des vins, confitures et jus de pomme de Lot-et-Garonne sont reconnus par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Ils ont une valeur officielle. Un jury d'experts est sollicité pour les dégustations sous la présidence de Bernard Coutanceau, ancien Commissaire Expert au Concours Général Agricole de Paris durant 22 ans. Son expertise constitue les garanties d'une parfaite neutralité. Le Jury, constitué de professionnels, associe des techniciens, des producteurs, des consommateurs, des restaurateurs.

Palmarès

Les lauréats des trois concours se verront remettre des médailles Or, Argent et Bronze. Ils pourront alors apposer, sur le produit primé correspondant, un macaron portant les caractéristiques de leur distinction.

La remise des prix sera organisée vendredi 2 juillet à l'occasion du Marché des Producteurs de Pays qui se déroulera sur le parking de la Chambre d'Agriculture pour le lancement de la saison estivale des Marchés des Producteurs de Pays.

Contact Presse

Fanny Marcati Chargée de Communication

Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne 05 53 77 84 24 / 06 89 49 43 42 /

fanny.marcati@lot-et-garonne.chambagri.fr